

[Sélectionnez votre station](#)[Se connecter](#) - [S'inscrire](#)

98,5 fm
MONTRÉAL
VOUS LE SAVEZ
MAINTENANT!

[Accueil](#) [Nouvelles](#) ▾ [Émissions](#) ▾ [Chroniques](#) ▾ [Programmation](#) [Concours](#) [Météo](#) [Extras](#) ▾ [Contacts](#)

Une manifestation de soutien aux personnes handicapées s'est tenue à Montréal

Publié par La Presse Canadienne le dimanche 01 septembre 2013 à 17h48.



MONTRÉAL - Voulant dénoncer ce qu'il qualifie de droits bafoués et d'injustices à l'endroit des personnes handicapées, le Mouvement citoyen Handicap-Québec a tenu, dimanche après-midi à Montréal, une première mobilisation nationale.

Le fondateur de l'organisme, Richard Guilmette, lance que le gouvernement ne fait rien pour les personnes handicapées, parce qu'elles sont incapables de se mobiliser.

Il souhaite remédier à la situation avec la tenue de la première «Marche des 10 pour cent», une allusion aux 765 000 Québécois vivant avec un handicap, qui représentent 10,4 pour cent de la population de la province.

Le départ de la manifestation devait se donner à l'intersection de la rue Cherrier et de l'avenue du Parc Lafontaine, pour se terminer devant les bureaux de la première ministre Pauline Marois sur la rue Sherbrooke.

Les personnes handicapées vivent, plus souvent qu'autrement, dans la pauvreté, déplore M. Guilmette, qui dénonce également que bon nombre d'entre elles vivent en CHSLD alors qu'elles pourraient demeurer chez elles à une fraction du prix.

L'organisme de défense des droits des handicapés blâme le programme gouvernemental de maintien à domicile, appelé «chèque emploi-service», qui ne serait pas assez généreux.

Par le biais de ce programme, les personnes handicapées peuvent solliciter des services de maintien à domicile pour un maximum de 44,5 heures par semaine, pour un salaire plancher de 12 \$ par heure, ce qui représente un peu moins de 28 000 \$ par année.

Il en coûterait moins cher au gouvernement de bonifier ce programme pour éviter que les personnes handicapées, faute de soutien, se retrouvent en CHSLD, où les coûts estimés annuellement pour l'hébergement d'une personne handicapée sont de 90 000 \$, fait valoir M. Guilmette.